

LES ECHOS DE LA CCPR

Janvier 2024



Sommaire :

- Édito du Président - p.2
- Inauguration du parcours sportif - p.4
- Actualités tourisme/randonnée - p.5
- Y'a quoi de beau à faire chez nous cet hiver ? - p.6
- Actualités Office du tourisme/Espace France Services - p.7
- Le Parc en action ! - p.8
- Le Plan Doux Horloger - p.9
- Petite Enfance - p.10
- Les villages du Réemploi - p.12
- Pôle de Réemploi - p.13
- 2023 Une année riche sur le plan du développement économique - p.14
- Saison culturelle - p.18
- Vœux 2024 - p.20

Communauté de Communes du Plateau du Russey - CCPR

17, av. de Lattre de Tassigny 25210 LE RUSSEY

Tel : 03-81-43-81-26

Mail : contact@cc-russey.fr

www.cc-russey.fr

Parution : Janvier 2024

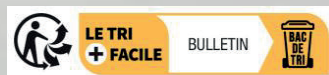
Directeur de publication : Gilles ROBERT

Équipe rédactionnelle : Commission Communication et services de la CCPR

Coordination : Florian GAIFFE

Imprimés par Chopard Imprimerie en 3 200 exemplaires – dépôt légal n°

Distribués par Champenois Publicité et les communes de La Chenalotte et Noël-Cerneux





L'édito du Président

Confiance !

« L'éducation engendre la confiance. La confiance engendre l'espoir. L'espoir engendre la paix. »

(Confucius)

Tous les Présidents de la Vème République le répètent lors de leurs vœux aux Français : **« l'année qui vient de s'écouler a été difficile. »**. 2023 n'échappe pas à la règle : dérèglement climatique, Ukraine, Proche-Orient, séismes ... et plus près de nos collectivités, inflation, manque de civisme, perte de confiance dans l'action publique...

Il ne s'agit pas d'être aveugle ou naïf, de nier les problèmes mais pour quelques instants d'échapper au déversement télévisuel de mauvaises nouvelles, à l'emballlement des réseaux, de changer de regard, de **mesurer ce que chacun d'entre nous peut apporter de positif, de constructif, ici et maintenant Sans un minimum de confiance, d'envie, on ne construit rien.**

L'année qui vient de s'écouler a été très chargée pour la CCPR et je veux commencer par remercier chaleureusement celles et ceux qui ont permis de mener nos projets à leur terme : d'abord les services administratifs et techniques, les agents de l'espace France Services et le Directeur Général ; puis les élus qui consacrent beaucoup de temps, d'énergie, de soirées à faire avancer nos dossiers.

Vous trouverez dans ce bulletin le compte-rendu de l'action des services. Au quotidien, ils s'impliquent dans l'entretien des sentiers de randonnée, des bâtiments communautaires et au sein des différentes commissions : développement économique tourisme-randonnée, réseaux de chaleur, communication, culture, gestion des déchets, préparation du transfert des compétences « eau » et « assainissement », finances ...



Signature de la convention CCPR/Département



Présentation du projet de construction « Actemium » en 2024 sur la zone des Butiques

En 2023, notre travail s'est notamment concrétisé par :

- l'inauguration des locaux de la crèche les « P'tites Crapouilles » qui peuvent désormais accueillir 34 enfants,
- la rénovation du parcours sportif du Luhier, accessible à tous, habitants du secteur et touristes, personnes à Mobilité Réduite ou sportifs accomplis,
- la signature de deux conventions de partenariat économique, l'une avec la Chambre de Commerce et d'Industrie, l'autre avec le Département,
- le recrutement de Julie Arnoux qui partage son temps entre le service administratif et l'Espace France Services,
- la vente de plusieurs parcelles dans nos zones d'activités économiques,
- un nouveau marché de maintenance de la chaufferie,
- les avancées sur le sentier d'interprétation de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des Guillemins (situé au Mémont et au Bizot),
- une belle saison culturelle qui a attiré un public nombreux.

Pour 2024, nous préparons :

- la construction du Pôle de Réemploi « Déchetterie-Ressourcerie » qui doit ouvrir au Bas de la Chaux fin 2025,
- une nouvelle saison culturelle,
- l'installation des panneaux de découverte de la tourbière du Mémont/Le Bizot,
- le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » à la CCPR au 1^{er} janvier 2026,
- l'aménagement du sentier des Géants sur le site des 3 Sapins au Russey,
- les résultats de notre étude financière qui nous permettra de préparer au mieux l'avenir,
- la sécurisation de la gendarmerie.

A cela s'ajoutera la poursuite de notre investissement au sein :

- de **l'Établissement Public pour l'Aménagement et la Gestion des Eaux**, l'EPAGE Doubs/Dessoubre,
- du **Parc Naturel Régional (PNR) du Doubs horloger** qui s'affirme en tant qu'acteur majeur du territoire pour une meilleure connaissance et protection de la biodiversité et des milieux naturels, d'un développement touristique durable, de la création de voies cyclables, d'un urbanisme moins consommateur de foncier, d'une coordination des actions santé...

Je remercie encore nos partenaires qui soutiennent financièrement nos actions et toutes les personnes qui s'engagent pour les habitants de la CCPR.

J'adresse à chacun et chacune d'entre vous tous mes vœux de santé, de bonheur et de réussite en 2024.

Gilles ROBERT

Inauguration du parcours sportif au Luhier ; « Sport & bien-être en forêt, pour tous »



En présence de Mme Christine BOUQUIN, Présidente du Conseil Départemental du Doubs, le parcours sportif du Luhier, désormais dénommé « *Parcours sport et bien-être en forêt pour tous* », a été inauguré le jeudi 26 octobre 2023 après une année de travaux de réhabilitation.

Aménagé en 2010 avec le concours de l'ONF, le parcours sportif du Luhier a assez rapidement fait observer un vieillissement prématuré des matériaux (bois) qui a contraint en 2020 au démontage, pour raisons de sécurité, de nombreux agrès.

Un parcours rénové, plus sportif, inclusif qui appréhende la forêt comme un espace de bien-être et de ressourcement.

Considérant le grand intérêt de cet équipement pour le territoire attesté par une fréquentation soutenue, le Conseil communautaire a acté en mai 2021 le fait de procéder à sa rénovation intégrale. Les élus n'ont pas souhaité rénover à l'identique le parcours mais au contraire profiter de cette indispensable rénovation pour repenser l'équipement, lui conférer une ambition nouvelle.

La rénovation a ainsi visé à :

- **renforcer l'aspect sportif du parcours ;**
- **prendre en compte tous les publics (adultes, enfants, familles, sportifs...) ;**
- **favoriser l'inclusion des personnes à mobilité réduite ;**
- **promouvoir les bienfaits de la forêt, la forêt comme un espace de bien-être ;**
- **inciter les enfants à réaliser des exercices grâce à une signalétique adaptée, ludique faisant référence aux animaux.**



Concrètement, la rénovation s'est accompagnée d'un enrichissement du parcours au travers l'aménagement de plusieurs zones : une zone « échauffement », un parcours d'obstacles, une boucle de 1.7 km pour les joggeurs, une zone fitness accessible aux PMR,

une zone d'étirements et une zone « yoga ». Un parking comportant deux places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite a en outre été aménagé.

Pour ce projet d'un montant de 41 412 € TTC réalisé en partie par des prestataires externes, en partie par Patrick Bruot et les agents du service « Randonnée » de la CCPR, la Communauté de Communes a bénéficié de subventions de l'Agence Nationale du Sport – ANS (16 000 €), du Conseil Départemental du Doubs (11 608 €) et du Crédit Agricole (1 500 €).

Actualités tourisme/randonnée

Soyez acteur de la qualité des pistes en vous acquittant du Pass ski de fond !

Pass « ski de fond »

Les Pass sont disponibles au bureau de la CCPR, sur les pistes quand l'agent en charge du tourisme est présent sur site ou chez Runniycles au Russey.

Les skieurs possédant le forfait « saison massif jurassien » n'ont pas besoin de se procurer « le Pass séance ».

- Gratuit pour les moins de 6 ans ;
- « Pass séance » à partir de 16 ans à 5 € ;
- « Pass séance réduit » à 3 € pour :
 - les enfants de 6 à 15 ans,
 - sur présentation de la carte étudiante ou carte avantage jeune,
 - personnes en situation de handicap ;
- tarification « familles » avec Pass offert à partir de la 4^{ème} personne pour une famille.

Le Pass sera offert exclusivement aux jeunes de moins de 16 ans dans la limite de 3 gratuités.

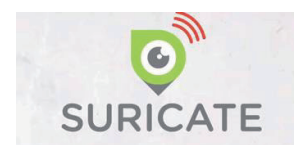
Les pistes sont ouvertes de 9h à 17h.

Pour des questions de sécurité, il est déconseillé de skier en dehors de ces heures d'ouverture.

Merci de respecter les pistes

Soyez acteur de la qualité des sentiers de rando avec « Suricate » !

« Suricate » permet à tout pratiquant de sport de nature de signaler les problèmes qu'il rencontre sur le terrain. Une erreur de balisage, un panneau défectueux, un problème de pollution, un besoin de sécurisation... Il suffit de se connecter, remplir le formulaire, localiser le problème et envoyer le signalement. Pour le secteur de la Communauté de Communes, le service « tourisme » gèrera le problème avec les autorités compétentes.



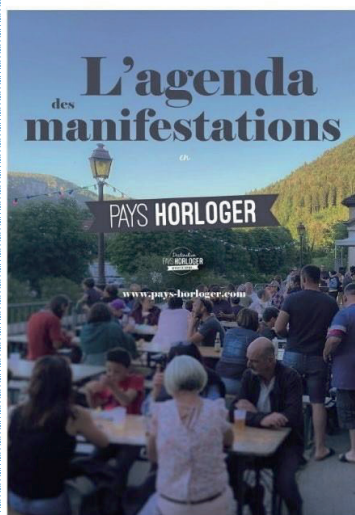
D'une valeur patrimoniale certaine, le site des 3 Sapins est un lieu identitaire du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger

La Communauté de Communes, en lien avec la municipalité du Russey, travaille actuellement sur l'interprétation de ce milieu naturel dans une démarche éco-responsable et dans une stratégie d'accueil pour tous les publics. Sentier des Géants, sentier des Tourbières verront le jour dès 2024.

Y a quoi de beau à faire chez nous ?

Ça bouge dans le Pays Horloger !

[Vous êtes à la recherche d'idées sorties ?](#)



Fêtes, manifestations, marchés, temps forts, expositions, sorties accompagnées, visites commentées, théâtre et spectacles : il y en a pour tous les goûts et tous les âges ! Ne manquez plus aucun événement dans le Pays Horloger, rendez-vous sur www.pays-horloger.com/agenda/.

[Vous êtes organisateur d'une manifestation ?](#)

Faites-la connaître au grand public dans tout le Pays Horloger (de Morteau à Saint-Hippolyte). Il vous suffit de remplir notre formulaire en ligne et d'intégrer une photo de qualité en flashant le QR code.



C'est simple, rapide et gratuit !

Votre manifestation sera alors diffusée sur notre site internet, nos écrans en vitrine, envoyée par mailing aux prestataires du territoire, aux mairies et intégrée à notre guide des manifestations en libre-service dans nos bureaux.

Nos autres bons plans pour cet hiver !

Envie de profiter de la neige ? Alors, rendez-vous dans les stations des secteurs du Russey, de Maîche et du Val de Morteau ou encore sur la piste nordique de La Bosse. Ski alpin, ski de fond, raquettes, luge ... vous devriez trouver votre bonheur, que vous soyez débutant ou aguerri ! Pour avoir des informations sur les stations en temps réel, comme l'ouverture des pistes ou encore la hauteur d'enneigement, n'hésitez pas à consulter le bulletin neige sur www.pays-horloger.com/meteo-et-bulletin-neige/.



Il est aussi possible de rester à l'abri, et de (re)découvrir la Ferme-musée à Grand'Combe Châteleu, le musée de « la Vie d'Antan » à Montlebon ou encore de faire une halte à « l'atelier » chez Sauge, à Derrière-le-Mont, pour visiter l'atelier et s'amuser avec les jeux en bois.



Pour en savoir plus, flashez ce QR code.

N'oubliez pas qu'un espace de documentations touristiques, en libre-accès, est disponible à la maison des services du Russey.

Office du tourisme du Pays Horloger taxe de séjour



Vous êtes propriétaire d'un bien que vous mettez en location saisonnière ?

Que vous gériez les réservations en direct ou que vous passiez par un opérateur numérique (AirBnB, Gîte de France, Booking...), vous avez obligation de déclarer cet hébergement auprès de la mairie de la commune où il se situe. La déclaration reste une obligation réglementaire. Ne pas faire cette démarche est puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Pour toutes autres questions relatives à la taxe de séjour vous pouvez contacter Martine (Conseillère en séjour, animatrice taxe de séjour) au 07-82-42-18-53.

Espace France Services

Pour répondre à l'afflux des usagers toujours plus nombreux, l'Espace France Services a décidé d'agrandir son équipe afin de répondre au mieux aux besoins de nos concitoyens.

Les agents Hasnia et Aurélie ont accueilli début septembre leur nouvelle collègue Julie, qui occupe le poste d'animatrice France Services à mi-temps.

Avec cette arrivée, les locaux ont été une nouvelle fois réaménagés afin que chacune puisse disposer d'un bureau indépendant et travailler dans les meilleures conditions possibles.

Coordonnées et horaires d'ouverture :

Pour toutes vos démarches, hors carte d'identité et passeport (rdv en ligne), merci de nous contacter par téléphone avant de vous déplacer.



Lundi	10h00 - 19h00
Mardi	08h00 - 16h00
Mercredi	08h00 - 15h00
Jeudi	10h00 - 18h00
Vendredi	12h00 - 15h30



Maison de l'Habitat : retour sur la conférence « rénovation énergétique de votre logement »

Une vingtaine de personnes se sont retrouvées, le 18 octobre 2023, au sein de la maison des services, pour assister à la conférence animée par la Maison de l'Habitat du Doubs.

L'intervenant, M. Paco Guardado, a notamment présenté les différentes techniques d'isolation performantes ainsi que les modes de chauffage possibles.



Le Parc en action !

Composé de **94 communes** et de **6 communautés de communes**, le Parc naturel régional du Doubs Horloger est un outil d'accompagnement au service du territoire qui œuvre pour la valorisation et la préservation de nos richesses patrimoniales, à travers diverses missions thématiques : **mobilités, architecture & paysages, milieux naturels, éducation à l'environnement, urbanisme, agriculture & forêt, tourisme durable.**

QUELQUES EXEMPLES DE PROJETS

Conception d'un guide de valorisation des entrées de ville et de village à destination des élus.



Partenaires : AUDAB, CAUE 25, Région BFC, Commissariat de Massif

2900 élèves

ont bénéficié de dispositifs pédagogiques : Moby, Watty, Graines de rivière sauvage, Santé'vous bouger...

Partenaires : CPIE du Haut-Doubs, ÉCO CO2



30 communes

du Parc pratiquent l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public

Mise à disposition de kits d'écopâturage pour les communes



Création d'un stand de prévention des maladies vectorielles et notamment des morsures de tiques

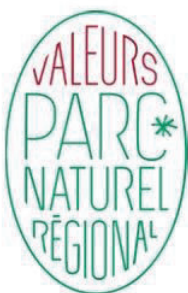
Partenaires : Agence régionale de Santé BFC, Contrat Local de Santé, FDC25, Abeille Assurances



Des actions pour une mobilité plus douce et écoresponsable

- Le Plan Doux Horloger pour le développement de voies cyclables/piétonnes et des services associés
- Dispositif de covoiturage de l'Arc Jurassien
- Challenge de la Mobilité Bourgogne-Franche-Comté

Déploiement de la Marque Valeurs Parc auprès des restaurateurs et des hébergeurs du territoire



info@parcdoubshorloger.fr / 03 81 68 53 32
Parc naturel régional du Doubs Horloger



Le Plan Doux Horloger

Futur réseau cyclable et piéton du Pays Horloger, "Le Plan Doux Horloger" est un projet d'envergure qui vise à favoriser l'utilisation quotidienne des **modes de déplacements plus doux et écoresponsables** sur le territoire. Signe d'un engagement et d'une volonté politique forte, il fut officiellement adopté le 21 septembre dernier par les représentants du Parc naturel régional du Doubs Horloger, du département du Doubs, des Communautés de communes du Plateau du Russey, de Maïche et du Val de Morteau ainsi que les centres-bourgs concernés.

L'ESSENTIEL

Diagnostic

60 %

DES HABITANTS SONT À MOINS DE 20MIN À VÉLO D'UN CENTRE-BOURG

0,3 %

DES ACTIFS SE RENDENT AU TRAVAIL À VÉLO

60 %

DES ÉLÈVES HABITENT À MOINS DE 5KM DE LEUR ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

À venir

170 KM D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES & PIÉTONS

30 MILLIONS D'INVESTISSEMENT

SERVICES & ACTIONS DE SENSIBILISATION

FOCUS SUR LA COM'COM DU PLATEAU DU RUSSEY

La **dorsale cyclable départementale**, de 35 km, sera la colonne vertébrale : de Noël-Cerneux aux Fontenelles, en passant par La Chenalotte, Le Narbief, Le Russey et Bonnétagé.

17km de **liaisons intercommunales** seront réalisées par la Communauté de communes autour de cette dorsale : entre Bonnétagé et Le Luhier, La Chenalotte et Le Barbox ainsi que Le Russey et Fournet-Blancheroche.

Dans un premier temps, des **arceaux vélos** seront déployés à proximité des services publics et le **Savoir Rouler à vélo** sera dispensé dans les écoles.

En résumé, **170 km d'aménagements cyclables**, **30 millions d'investissement** et de nombreux **services à développer** dans les prochaines années (stationnements vélo, locations longue durée, aide à l'achat, déploiement du label «Accueil vélo», déploiement du Savoir Rouler à vélo dans les écoles).

L'INTÉGRALITÉ DU PLAN DOUX HORLOGER EST À RETROUVER SUR LE SITE INTERNET : WWW.PARCDOUBSHORLOGER.FR



Petite Enfance

Dans notre territoire marqué par une forte croissance démographique, l'installation de nouveaux habitants souvent jeunes et éloignés de leur environnement familial, la diminution du nombre d'assistantes maternelles, les familles ont besoin de structures d'accueil pour leurs enfants.

Les Communes ont la responsabilité des écoles primaires et maternelles, des périscolaires. Elles proposent parfois un accueil de loisirs durant les vacances et soutiennent les associations de parents d'élèves.

La Communauté de Communes exerce la compétence Petite Enfance.

Avec le soutien de la Caisse d'allocation familiale, dans le cadre d'une Convention territoriale globale, elle finance la

ludothèque et le Relais Petite Enfance (RPE) installé dans la maison des services.

Ludothèque : horaires

Le 2^{ème} jeudi du mois de 9h30 à 11h30 et de 16h à 18h.

Le 4^{ème} jeudi du mois de 16h à 18h

A l'annexe de la salle des fêtes du Russey

Relais : Permanences téléphoniques

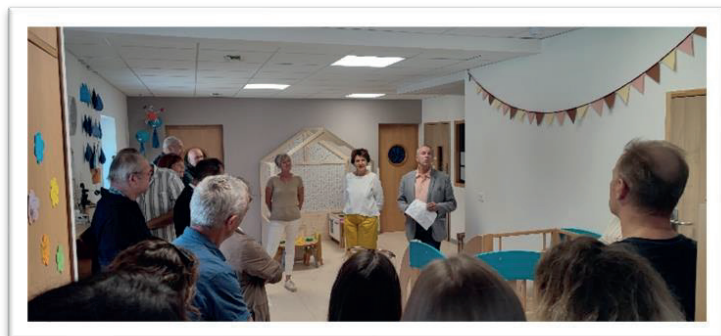
03-81-43-89-51

- Mardi 14h-17h
- Jeudi 14h-16h
- Vendredi 9h-12h 13h-15h

Possibilité de prendre rendez-vous sur demande.



L'extension de la crèche « Les P'tites Crapouilles » a été notre priorité au cours des deux dernières années



Nous avons eu le plaisir de l'inaugurer le 1^{er} septembre 2023, en présence de Mme Genevard, Députée du Doubs.

Cette structure très appréciée par les parents est gérée par l'association Familles Rurales, qui bénéficie pour son fonctionnement du soutien financier de la CCPR à hauteur de 77 000 € et de la CAF pour 70 000 €.

La crèche les « P'tites Crapouilles » accueille les enfants de 2 mois à 6 ans de 6h45 à 18h45 du lundi au vendredi.

Pour faire face à des besoins croissants de garde d'enfants, nous avons décidé d'augmenter la capacité d'accueil de 24 à 34 places.

Petite Enfance

L'extension (+ 88 m²) a été réalisée sur une partie du 1^{er} étage de la maison des services auparavant occupée par un bureau dédié aux permanences, le bureau du RPE (Relais Petite Enfance), le bureau de la directrice des « P'tites Crapouilles » et une salle d'attente. Durant ces travaux, les enfants ont été accueillis dans les locaux de l'école « Immaculée Conception » que nous remercions encore.

Ce projet s'est concrétisé par l'aménagement :

- d'une aire transactionnelle destinée à l'accueil des parents et des enfants les plus jeunes ;
- d'un bureau de direction permettant l'organisation de réunions d'équipe ;
- d'une salle d'activités ;
- de deux salles de repos ;
- d'un WC adapté pour le personnel et les parents.

Ce projet s'est inscrit dans un aménagement plus global de la maison des services du Russey, avec la récupération des locaux auparavant loués à la DDT25 au 2^{ème} étage. Ce qui a permis l'aménagement d'un Espace France Services, l'installation du RPE et l'aménagement de bureaux pour les permanences.

Cette réalisation permet de rationaliser le fonctionnement de la structure et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail des salariés avec notamment :

- l'aménagement de deux espaces différenciés, l'un dédié aux « moyens et grands », l'autre aux « petits », disposant chacun d'une entrée spécifique et d'un espace dédié à l'accueil des enfants et parents ;
- la réorganisation de l'espace central du multi-accueil afin d'améliorer l'organisation fonctionnelle de la structure dans son ensemble :
 - aménagement d'un coin « change » équipé d'un meuble de change et de deux WC doté d'un vitrage permettant la surveillance de la salle d'activités des « petits » ;
 - aménagement d'un espace de restauration comprenant un réfectoire pour les « grands » (une kitchenette équipée d'un four, frigo etc.) et une biberonnerie ; deux espaces séparés par une cloison de 1,30 m de hauteur équipée d'un portillon ;
 - aménagement d'une buanderie faisant office de vestiaire pour le personnel (pièce équipée d'une douche et d'un évier) ;
- la révision intégrale du système de ventilation avec l'installation d'une ventilation double flux.

Du point de vue environnemental, ces travaux ont permis l'amélioration de la qualité de l'air et l'utilisation de matériaux garantissant de bonnes performances acoustiques mais aussi la création d'une zone pleinement accessible.

Les villages du Réemploi



RETOUR SUR ÉVÉNEMENT LES VILLAGES DU RÉEMPLOI

Les samedi 3 juin et 23 septembre ont eu lieu des villages du réemploi. Le premier s'est tenu de 9h à 14h à Morteau quant au deuxième, il s'est tenu de 14h à 18h au Bizot au café de L'Eco'lette.

Le groupe projet a montré concrètement comment donner une seconde vie aux objets. La recyclerie créative a expliqué comment moderniser des meubles de seconde main avec de la peinture faite-main ! Alternatinnov a proposé un stand de relamping et Haut-Doubs repassage ont exposé leurs créations de réparation et customisation textile avec une démonstration de couture en direct.



Emmaüs Le Russey et Rebon étaient aussi présents sur la première édition sur le thème des jouets et vélos de seconde main !

Les plans de la future recyclerie-déchèterie au Bélieu ont pu être montré et expliqué en détails ! Les visiteurs ont pu se poser autour d'une boisson et d'un gâteau confectionné par L'Eco'lette.

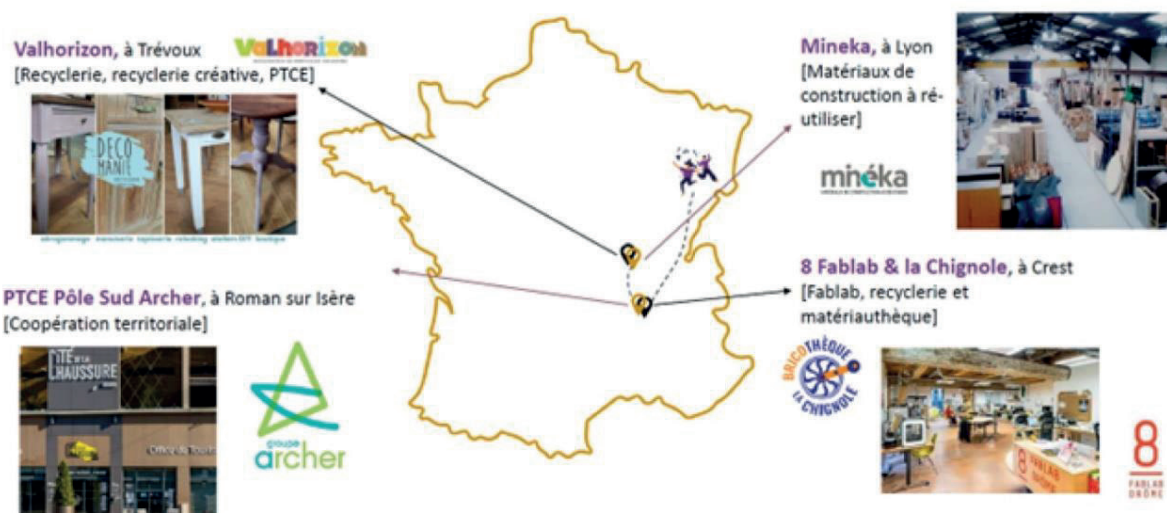
Les visiteurs ont pu piocher de nouvelles idées pour réemployer leurs objets et peut-être devenir des futurs usagers de la prochaine recyclerie-matériauthèque au Bélieu et l'équipe a pu créer des souvenirs communs.

Un bon moyen de faire connaître ce projet ambitieux au service du territoire !

Pôle de Réemploi

LES VISITES INSPIRANTES



Les 14 et 15 septembre, le groupe projet a rencontré des acteurs de la Drôme et du Rhône aux parcours inspirants. L'objectif est d'échanger avec les acteurs déjà en place sur leurs points d'excellence à essayer sur notre projet mais aussi sur les points d'amélioration ! Ces acteurs sont tous des pionniers, leur récit nous permet de connaître les points d'attention et de tirer le projet vers le haut !



On s'y met tous !

Vous souhaitez participer à créer le socle du projet, rejoignez-nous en contactant Johanne Pennec de France Active : johanne.pennec@franceactive-franche-comte.org

www.reemploi-morteau-russey.fr

  Réemploi Morteau Russey



2023 Une année riche Sur le plan du développement économique



Construction sur la zone d'activités économiques des Butiques 2 au Russey des futurs locaux de la SARL « Fernand HUGONIOT ».

Le volontarisme des élus de la CCPR pour exercer pleinement cette compétence « Développement économique ».

Conscients des enjeux attachés à la compétence « Développement économique » en termes d'emplois, de dynamisme et d'attractivité du territoire, les élus communautaires ont fait preuve de volontarisme pour exercer pleinement celle-ci en dépit des moyens financiers et en ingénierie de l'intercommunalité somme toute limités (11 agents au total au sein des services de la CCPR ; absence d'un chargé de mission « Économie »).

Aménager des zones d'activités économiques afin de favoriser l'installation d'entreprises sur le territoire.

Des travaux de viabilisation de la zone d'activités économiques **des Butiques 2** ont été entrepris au Russey pour un coût avoisinant 220 000 € TTC. Bien située à l'entrée du Russey et à proximité immédiate de la RD437, cette zone de 20 600 m² a immédiatement suscité l'intérêt d'entreprises. Deux parcelles ont ainsi été vendues au cours de l'année 2023. Ces deux parcelles accueilleront à terme les entreprises « Fernand HUGONIOT » et « ACTEMIUM ». Ces installations représentent au total une quarantaine d'emplois.

Les ventes de parcelles viabilisées se poursuivent par ailleurs sur les autres zones d'activités intercommunales, en particulier sur la zone des **Charrières 2** située sur la commune de Noël-Cerneux. Trois parcelles de cette ZA ont été vendues par la Communauté de Communes en 2023 dans la perspective de l'installation des entreprises « DESMO BIKE » (vente et réparation de motos de petites cylindrées), « ID CARRELAGE » (revêtements de sols, murs intérieurs et extérieurs) et « SERAC MATERIAUX » (vente de matériaux de construction).

« Les Petits Ateliers » ne demandent qu'à grandir...

Les élus de la CCPR ont souhaité profiter de la signature officielle le 25 octobre 2023 de la nouvelle convention de partenariat avec la CCI Saône-Doubs pour mettre en lumière l'initiative de deux jeunes entrepreneurs en mécanique horlogère particulièrement dynamiques et au parcours singulier.

Tous deux âgés de 22 ans, Alexis RAMEL-SARTORI et Thomas AUBERT ont suivi et achevé avec succès au printemps 2023 le même cursus d'excellence en horlogerie au Lycée Edgar FAURE de Morteau. Ayant noué des liens d'amitié, Alexis et Thomas ont opté à la sortie des études pour la création de deux micro-entreprises qu'ils ont installées en juillet 2023 dans une cellule d'activités baptisée « Les Petits Ateliers » située sur la zone d'activités des Butiques au Russey. Alors que la « solution de facilité » aurait été de travailler en Suisse (les propositions ne manquaient d'ailleurs pas), Alexis et Thomas ont privilégié l'entrepreneuriat en France, la passion mais également la qualité de vie... Les deux jeunes entrepreneurs fabriquent, pour le compte d'entreprises de toutes tailles tant françaises que suisses, des pièces et composants en horlogerie.

Les élus de la CCPR leur souhaitent le plus grand succès possible.

Mener des actions de développement économique dans le cadre de partenariats :

1. Avec la Chambre de Commerce et d'industrie – CCI Saône-Doubs.

Le Président de la CCPR, M. Gilles ROBERT, et le Président de la CCI Saône-Doubs, M. Jean- Luc QUIVOGNE, ont officialisé le mercredi 25 octobre 2023 le nouveau partenariat 2024-2026 entre leurs deux structures dans les locaux des « *Petits Ateliers* » situés 1 rue des Pinsons au Russey (ZA des Butiques).



Cette nouvelle convention de partenariat 2024-2026 assurera à la Communauté de Communes de disposer de données régulièrement actualisées relatives aux entreprises présentes sur son territoire et lui permettra d'engager au cours des trois prochaines années des actions concrètes qui participeront à renforcer le tissu économique local : **1 – Organisation d'apéros business / Speed meetings des acteurs économiques ; 2 – Organisation d'un atelier d'information et de sensibilisation des TPE aux marchés publics ; 3 – Création et animation d'un Club RH ; 4 – Réalisation de diagnostics personnalisés de la qualité de l'accueil client selon la méthode dite du « client mystère » ; 5 – Accompagnement à la transmission d'entreprise ; 6 – Soutien des TPE dans leur adaptation à la digitalisation ; 7 – Réalisation de diagnostics financiers et économiques de TPE ; 8 – Organisation de visites d'entreprises afin de mieux appréhender leurs besoins d'accompagnement ; 9 – Réflexion autour de l'organisation d'un forum de l'emploi sur le territoire en 2024.**

2. Avec le Conseil Départemental du Doubs.

Christine BOUQUIN et Gilles ROBERT présentent ce partenariat entre leurs 2 structures, dans les locaux de la société « ACTEMIUM » (Bonnétage)



Le Conseil Départemental du Doubs a fait part au printemps 2023 aux intercommunalités du Département de sa volonté de réinvestir le champ du développement économique à leurs côtés. Le partenariat proposé s'appuie sur les dispositifs d'ores et déjà mis en œuvre par le Département en matière **d'aides au maintien des services en milieu rural** et de **soutien à la requalification des zones d'activités des intercommunalités**. Il vise également à permettre au Département d'intervenir au bénéfice des **projets immobiliers des PME** en complément des aides octroyées par les Communautés de Communes. Accueillie favorablement par les élus communautaires, le partenariat avec le Département a été validée à l'unanimité étant entendu qu'il garantira aux entreprises locales de bénéficier pour leurs projets immobiliers de subventions complémentaires à celles de la CCPR **selon un rapport « 1 € de la CCPR pour 10 € du Département »**. La CCPR sera en outre en mesure de s'appuyer sur l'expertise et les compétences des services du Département en matière d'accompagnement des porteurs de projets (examen des demandes ; appui à la constitution des dossiers...). Le maître-mot de ce nouveau partenariat : SIMPLICITE : un seul dossier à constituer, pour bénéficier des deux aides qui sera à déposer auprès du Département, une seule instruction, un seul versement des aides.

3. Entrée de la CCPR dans l'actionnariat de l'Agence Economique Régionale – Agence Economique Régionale – Bourgogne – Franche-Comté. (AER BFC)

Les élus communautaires ont entériné l'achat d'une action de l'AER BFC d'une valeur de 5 000 €. L'AER BFC a pour missions principales d'accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi en région et de promouvoir et accompagner l'innovation et la transition écologique.

Le partenariat noué par la CCPR avec l'AER permettra concrètement à celle-ci d'accompagner :

- **les PME-PMI ayant un projet innovant et en recherche de dispositifs de soutiens financiers et techniques ;**
- **les entreprises ayant un projet en lien avec les transitions énergétique et écologique ;**
- **les entreprises en recherche de visibilité (participation à des salons) ou de partenariats au sein de filières...etc.**



4. Avec l'État dans le cadre de la démarche « Territoires d'Industrie – Alliance, Luxe et Précision Doubs » 2023- 2027.

Initiée par l'État en 2018, la démarche « Territoires d'Industrie » entend redynamiser le secteur industriel et enclencher un processus de réindustrialisation. Ce programme a pour spécificités de s'appuyer sur des territoires à tradition industrielle et sur une gouvernance tripartite associant l'État, les Régions et les collectivités. L'obtention du label « Territoires d'Industrie » garantit aux territoires lauréats la mobilisation de tous les services concernés au bénéfice des projets industriels. En ce sens, « Territoires d'Industrie » peut être appréhendé comme un véritable accélérateur des projets industriels.

L'assemblée générale des « Territoires d'Industrie » qui s'est tenue à Chalon-sur-Saône le 9 novembre 2023 a marqué le lancement de la phase 2 de la démarche qui sera mise en œuvre au cours de la période 2023-2027. À cette occasion, l'État a dévoilé la liste des 183 territoires retenus pour sa politique de reconquête industrielle. La candidature du territoire d'industrie « Alliance, Luxe et Précision Doubs » qui associe les Communautés de Communes du Plateau du Russey, du Val de Morteau, du Pays de Maïche, des Portes du Haut-Doubs et Loue-Lison ainsi que le Grand Besançon Métropole ayant été retenue, les entreprises de la CCPR pourront bénéficier d'une mobilisation de tous les acteurs impliqués en lien avec les thématiques locales définies comme prioritaires, à savoir : accès au foncier ; promotion des métiers de l'industrie ; transitions écologique et énergétique ; soutien à l'innovation.

Pour tout renseignement, prendre contact avec la Communauté de Communes du Plateau du Russey – CCPR ; 03-81-43-81-26 ; contact@cc-russey.fr

Qui peut bénéficier d'une aide à l'immobilier d'entreprise ?

1 Soutien aux hébergements touristiques :

- des projets en lien avec **l'hôtellerie et les résidences de tourisme ; l'hôtellerie de plein air et les hébergements ; innovants ; les hébergements de groupes ; les meublés de tourisme ; les chambres d'hôtes ;**
- des projets visant à **l'aménagement, la création ou l'extension d'hébergements touristiques situés sur le territoire de la CCPR ;**
- dépenses prises en compte : **travaux, honoraires de maîtrise d'œuvre, frais annexes... ;**
- porteurs de projets éligibles : **propriétaires, exploitants d'hébergements touristiques immatriculés ;**
- des conditions d'éligibilité spécifiques (classement 3 étoiles...)
- subvention de la CCPR : **5% des dépenses éligibles HT dans la limite de 5 000 € par projet ;**
- subvention complémentaire du Département : **10% des dépenses éligibles HT dans la limite de 50 000 € par projet.**

2 Soutien aux projets immobiliers des TPE-PME des secteurs industriel et de la restauration :

- bénéficiaires : **les entreprises et structures inscrites au RCS ou RM (PME) localisées sur le territoire de la CCPR relevant des secteurs industriel et de la restauration ;**
- opérations éligibles : les opérations d'investissement immobilier permettant le développement de l'entreprise ; construction, extension, réhabilitation de bâtiments dédiés à la restauration ainsi que les bâtiments à vocation industrielle ;
- dépenses prises en compte : **frais de construction, d'extension, de réhabilitation, de reconstruction de bâtiments ;**
- subvention de la CCPR : **5% des dépenses éligibles HT dans la limite de 5 000 € par projet ;**
- subvention complémentaire du Département : **10% des dépenses éligibles HT dans la limite de 50 000 € par projet.**

3 Aides au maintien des services en milieu rural :

- bénéficiaires : **les PME et les communes** (pour ces dernières lorsque l'initiative privée est défaillante) ;
- opérations éligibles : les projets localisés sur le territoire de la CCPR permettant de favoriser le maintien ou le développement d'activités commerciales ou artisanales de première nécessité en zones rurales. L'activité proposée doit constituer le dernier commerce du village et concerner l'un au moins des secteurs suivants : boucherie, boulangerie, épicerie ou commerce multi-service (possibilité d'adjoindre des activités complémentaires : café, tabac, vente de produits locaux...)
- dépenses prises en compte : **frais d'aménagement, de construction, d'extension, de restructuration, de réhabilitation ou de reconstruction de bâtiments ;**
- conditions d'éligibilité : **les projets doivent avoir une utilité sociale reconnue ;**
- subvention de la CCPR : **5% des dépenses éligibles HT dans la limite de 5 000 € par projet ;**
- subvention complémentaire du Département : **1 – Projets sous maîtrise d'ouvrage privée : 15% des dépenses éligibles HT dans la limite de 50 000 € par projet ; 2 – Projets sous maîtrise d'ouvrage publique : 25 % des dépenses éligibles dans la limite de 40 000 € par projet.**

**Pour plus de renseignements, contacter la Communauté de Communes du Plateau du Russey
– CCPR ; 03-81-43-81-26 ; contact@cc-russey.fr**

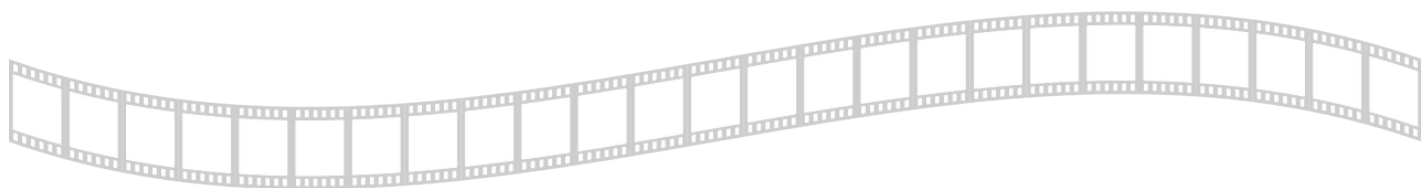
Saison culturelle



Comme chaque année, la CCPR vous a proposé des moments culturels sur nos communes et pour l'ensemble de la population.

La saison a débuté le 13 mai par un concert de Gospel dans l'église de Cerneux-Monnot (commune de Bonnétable) qui venait d'être rénovée.

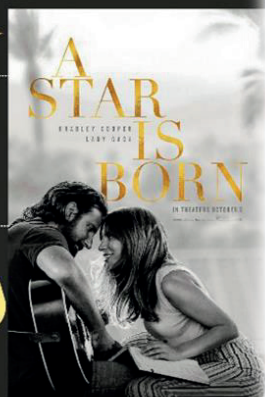
Les chanteurs ont emporté un public en nombre. L'église était presque trop petite !!!



CINÉMA PLEIN AIR
JEUDI 22 JUIN - 22H00

STADE
PLAIMBOIS
DU MIROIR

GRATUIT



Possibilité de se restaurer sur place
Renseignements : 03-81-43-81-26

ORGANISÉ PAR LA CCPR EN PARTENARIAT
AVEC LA COMMUNE DE PLAIMBOIS DU MIROIR



S'en est suivie le 22 juin, une séance de cinéma en plein air sur la commune de Plaimbois-du-Miroir.

Malgré un temps peu clément, la séance s'est tenue dans les locaux du foot et les spectateurs ont pu visionner « A star is born ».

Saison culturelle

Le 29 juillet, c'est la commune de Noël-Cerneux qui a accueilli, le concert « Le piano saltimbanque fait son cinéma ». Ce récital a rencontré un vif succès auprès du public qui a participé avec plaisir à un œuvre interactive. En effet, les échanges avec les participants ont été nombreux et joyeux !!!



Et notre belle saison s'est conclue en apothéose en octobre au Mémont avec la participation de 200 personnes à « l'Escape Game ». Cette animation portée par « Le Pacte des Geôliers » a permis de divertir les familles et les groupes d'amis de notre comcom en faisant chauffer nos méninges !!!

Qui es amoureux de toi ?

14 et 15 octobre 10h-19h

Ambiance années 90, on est invités à la baum d'une amie et on doit retrouver son admirateur secret. 20 à 30 minutes pour découvrir qui est amoureux d'Océane !

ESCAPE GAME

Le Mémont La chambre d'étudiant de Gaston

Equipes de 2 à 5 joueurs
Réservations auprès de la CCPR jusqu'au vendredi 13 octobre midi (03-81-43-81-26) ou directement sur place samedi 14 et dimanche 15 octobre (sous réserve de créneaux disponibles)

GRATUIT

Votre meilleur pote Gaston monte sur scène pour la première fois. Mais il a oublié ses portes bonheur, tu as environ 20 minutes pour aller les récupérer dans son studio !

Made with PosterMyWall.com



Nous remercions l'ensemble des spectateurs qui se sont déplacés pour assister aux différents spectacles. Et nous vous attendons encore plus nombreux en 2024.

La CCPR vous souhaite

*une bonne et
heureuse année*

2024

M. Gilles ROBERT, Président de la CCPR,

les élus du Conseil communautaire,

Mme Corinne PARATTE, Maire de Noël-Cerneux,

les élus du Conseil municipal de Noël-Cerneux,

Mme Jacqueline CUENOT-STALDER, Vice-Présidente du
Département,

M. Denis LEROUX, Vice-Président du Département et Président
du Parc Naturel Régional du Doubs Horloger,

Mme Valérie PAGNOT, Conseillère Régionale,

ont le plaisir de vous inviter à la

cérémonie des vœux,

avec la participation de la Philharmonique et de

l'École de Musique du Plateau du Russey,

Le vendredi 19 janvier 2024 à 20h

à la salle des fêtes de Noël-Cerneux